

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 mars 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 157 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DI MECO - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Mourad KAHOU - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gérard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Jocelyn ZEITOUN - Karim ZERIBI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DDIP 008-1970/10/CC

■ Attribution d'une subvention au Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur d'Aix-Marseille Université (PRES AMU) pour l'organisation d'une manifestation "les Doctoriales en Provence 2010". Approbation d'une convention.
DDEAI 10/4398/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur d'Aix-Marseille Université (PRES AMU) organise pour la troisième année la manifestation « les Doctoriales en Provence » du 13 au 18 juin 2010.

Les Doctoriales ont pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle des doctorants dans le tissu socio-économique en mettant en place un pont entre les chercheurs au sein des universités et les acteurs du monde économique, près de 70 d'entre eux vont participer aux diverses phases de cette manifestation. L'innovation est au centre de la manifestation. Les ateliers traiteront de la place et du coût de l'innovation dans l'entreprise et dans la société en général ; de l'idée au produit, ou comment élaborer, diagnostiquer, analyser un produit innovant ; de l'idée au brevet, ou comment protéger et valoriser les résultats d'une recherche.

L'un des points forts reste le parrainage des doctorants par des chefs d'entreprises (Grands Groupes, PMI, PMI, consultants) et des acteurs économiques, l'objectif étant de faciliter aux doctorants l'approche et une éventuelle entrée professionnelle dans les entreprises privées, d'améliorer la connaissance des laboratoires universitaires et de promouvoir la formation des docteurs de l'université auprès des PME-PMI de notre territoire.

Les Doctoriales vont également permettre une ouverture de l'emploi à l'international au travers des représentants d'entreprises et de cabinets conseils, et une réflexion sur la création d'entreprise, voie à faire découvrir aux doctorants par une présentation renforcée des différents secteurs d'activité et des types d'entreprises.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est de 101 600 euros.

Ces montants seront financés comme suivant :

Conseil Régional PACA	16 000 euros
MPM	10 000 euros
VDM	10 000 euros
Conseil Général 13	8 000 euros
Communauté Pays d'Aix	5 000 euros
AJE	1 000 euros
PRES Collège Doctoral	34 000 euros
Inscriptions doctorants	17 600 euros

Il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver le versement au titre de l'année 2010 d'une subvention d'un montant de 10 000 euros au PRES Aix-Marseille Université, dont les modalités d'application sont définies par une convention qui est soumise à l'approbation du Conseil.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir l'organisation des « Doctoriales en Provence 2010 »

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 10 000 euros au PRES Aix-Marseille Université pour l'organisation des « Doctoriales en Provence 2010 »

Article 2 :

Est approuvée la convention de partenariat entre la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole et le PRES Aix-Marseille Université.

Article 3 :

Monsieur le président de la Communauté urbaine ou son représentant est autorisé à signer la convention ci-annexée.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole de l'exercice 2010 – Chapitre 67 – Nature 6743 intitulé « Subventions exceptionnelles de fonctionnement » - Fonction 90 – Sous-Politique A 710.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Aux Technopoles et Agglomération
Numérique, Université, Recherche

Jérôme ORGEAS

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développement durable - Innovations -
Prospective

Eric DIARD

Pour Enrôlement,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI